

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 26 octobre 2020**, à **19h30'**, en la salle des Fêtes de Tilleur

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

P. LEFEBVRE

Par le Collège,



Ordre du Jour

La Bourgmestre,

V. MAES

Ajout d'un point supplémentaire à la demande de Mme TERRANOVA du groupe P.T.B.

PT 14 bis **DIVERS** – TAXES, REDEVANCES ET DROITS COMMUNAUX – Mesures d'exonération fiscale pour les couches-culottes – Modification du règlement portant sur la Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.